

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION



Conseil en Gestion de Patrimoine adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine CNCGP

Siège social : 12 rue Galilée – 75116 PARIS – Bureau secondaire : 112 rue Saint-Lazare – 60200 COMPIÈGNE - contact@diese-gp.fr
www.diese-gp.fr - 01.40.07.55.82 - S.A.S. au capital de 1.200 € inscrit au RCS PARIS sous le n° 907 714 489 – TVA FR11907714489

Dirigeants/Associés

Gauthier DÉGARDIN : 06.82.93.26.42 / Julien POUILLART : 06.84.80.79.46 / Emmanuel CERVO : 06.58.55.79.79

Le cabinet DIÈSE est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 22 000 476 (*consultable sur le site www.orias.fr*) et exerce les activités réglementées suivantes :

Conseil en Investissement Financier (C.I.F)

Conseiller en Investissements Financiers (CIF) adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine CNCGP, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers (*à l'exception des conseils portant sur la fourniture de services d'investissement et sur la réalisation d'opérations sur biens divers*) sont rendus de manière **non-indépendante** et reposent sur une **analyse large des différents types d'instruments financiers** et la **rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers**.

Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (*notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif*) avec lesquels le CIF entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale :



LISTE NON EXHAUSTIVE

Courtier en assurance dans la catégorie « b »

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

Entreprises d'assurance avec lesquelles le mandant peut travailler et travaille :



LISTE NON EXHAUSTIVE

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (*si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si cette dernière détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet*) : Néant

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI75012025000000017, délivrée par la CCI de Paris île de France et permettant l'exercice de l'activité de Transaction sur immeubles et fonds de commerce avec maniement de fonds et Gestion immobilière

Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement

Établissement de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 :



Établissement avec lesquels il existe un lien financier (*si le cabinet détient une participation directe ou indirecte > à 10% des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement*) : Néant

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

SAS CREDIXIA - 28 rue Beaunier - 75014 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 428 783 872



Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : CREDIXIA. Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement

Information sur la prise en compte des facteurs de durabilité

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Information sur les modes de communication

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Julien POUILLART en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (*votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement*). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@die-se-gp.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal.

Assurance professionnelle

Assurance en Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9

Garantie Financière au titre de l'activité de Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière : QBE, 1 Passerelle des reflets – 92913 Paris La Défense Cedex

Assurance en Responsabilité Civile Professionnelle au titre de l'activité de Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière : SÉRÉNIS Assurances, 63 Chemin Antoine Pardon 69814 TASSIN CEDEX

Litiges

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours ouvrables pour en accuser réception, puis de deux mois, à compter de son envoi pour y répondre. Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- Pour le conseil en investissements financiers : Le Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02, ou www.amf-france.org/le-mediateur
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS ou www.cmap.fr/offre/un-consommateur/

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant le tribunal compétent du territoire de l'État dans lequel le défendeur est domicilié.

Autorité de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement :

Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris cedex 09

CHARTe

A vos côtés, un professionnel qui s'engage

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel
- Agir avec loyauté, compétence, diligence et indépendance au mieux des intérêts de ses clients
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire
- S'enquérir de la situation globale de son client, de son expérience et de ses objectifs, afin d'avoir une approche patrimoniale globale pour formuler un conseil
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération
- Respecter le secret professionnel
- S'interdire de recevoir des fonds de ses clients en dehors des honoraires qui lui sont dus

Cabinet de gestion de patrimoine adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine.



<http://www.cncgp.fr>

DIÈSE - Siège social - 12, Rue Galilée - 75116 PARIS – Standard 01.40.07.55.82 – Fax 09 70 60 14 62 - contact@die-se-gp.fr - www.die-se-gp.fr

S.A.S. au capital de 1.200€ - inscrit au RCS PARIS sous le n°907 714 489 - TVA FR11907714489 – Enregistré à l'ORIAS sous le n°22000476 (www.orient.fr)
en qualité de Courtier en assurance, Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement positionné en catégorie de mandataire,

Conseiller en Investissements Financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'AMF

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD - Activité de Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce et de Gestion immobilière Carte professionnelle
n°CPI75012019000042503 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France - Assurance RCP Sérénis Assurances – Garantie Financière : QBE Europe SA/NV